Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215600362-20251210-CM1012257-DE

COMMUNE DE CAUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 28
Nombre de présents : 25
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 28
Date de la convocation : 2 décembre 2025
Date de publication : 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le dix décembre, à 18 heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Fabrice VELY, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Christophe ALLAIN – Pascale AUDOIN – Olivier BENGLOAN – Charlotte CARO – Laure CORDEROCH – Déborah DEFOSSEZ – Martine DI GUGLIELMO – Valérie DUPRE – Jean-Michel EVANNO – François EZANNO – Isabelle GESREL – Jérôme FALQUERO – Marie-Pierre LE CHEVILLER – Marcel LE HELLAYE – Philippe LE HEN – Vincent LE HUITOUX – Claude LE QUELLENEC – Sandrine LE ROUX – Hélène LEFORT – André LOMENECH – Jérôme ROUILLON – Laure SIMON – Jean-Yves SINQUIN – Marcel TALVAS – Fabrice VELY

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- Richard DUMONT à Claude LE QUELLENEC
- Jocelyne LE SAEC à Martine DI GUGLIELMO
- Coralie COUGOULAT à Marie-Pierre LE CHEVILLER

Madame Charlotte CARO a été désignée, à l'ouverture de la séance, secrétaire par 28 voix pour et 1 abstention.

QUARTIER DU LENN SEC'H – PHASES D, E1 – MARCHE DE TRAVAUX – LOT N°1 – AVENANT N°4

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215600362-20251210-CM1012257-DE

QUARTIER DU LENN SEC'H – PHASES D, E1 – MARCHE DE TRAVAUX – LOT N°1 – AVENANT N°4

Par délibération en date du 21 février 2024, le conseil municipal a approuvé les marchés initiaux relatifs aux travaux d'aménagement du quartier du Lenn Sec'h (phase D et E1).

Un avenant n° 1 avait été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance en date du 25 mars 2024 validant une proposition de nouvelle répartition des montants entre les entreprises titulaires du marché correspondant au lot n° 1.

Un avenant n° 2 au marché de travaux correspondant au lot n° 1 avait été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance en date du 17 octobre 2024 en portant son montant à 1 131 396,75 € HT.

Un avenant n° 3 au marché de travaux correspondant au lot n° 1 avait été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance en date du 22 mai 2025 en portant son montant à 1 206 835,31 € HT.

Dans le cadre du déroulement du chantier, un certain nombre de travaux supplémentaires ou de travaux devenus sans objet nécessitent un avenant.

Le tableau ci-après décrit le projet d'avenant du marché de travaux :

Lot	Travaux	Titulaire du marché	Marché initial + avenants approuvés	Avenant HT	Marché initial + avenant proposé
1	terrassements et voirie	EUROVIA/BARAZER	1 206 835,31 €	20 328 €	1 227 163,31 €

Le projet d'avenant a été examiné par la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 17 novembre 2025.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, par 25 voix pour et 3 abstentions :

- d'approuver le projet d'avenant n° 4 au marché de travaux décrit ci-dessus et annexé à la présente délibération,

- de prolonger le délai d'exécution de deux semaines afin de permettre la réalisation des travaux supplémentaires,

- d'autoriser Monsieur le Maire à l'effet de signer l'avenant correspondant.

MAIRIE DE CAUDAN (Morbihan)

Pour copie conforme,

Le Maire,

Fabrice VELY